



VILLE DE CRUSEILLES
(Haute-Savoie)

RECRUTEMENT D'ADJOINTS D'ANIMATION PERISCOLAIRE
RENTREE 2023-2024

La commune de Cruseilles recrute du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 :

- 3 contrats non complets annualisés (environ 7h30 hebdomadaires) => temps méridien
Horaires :
Lundi : 9h45-11h15/11h30-13h30
Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h30
Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)
Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1777,12 € brut à temps plein)

Contact : mairie@cruseilles.fr
